

INSTITUT NATIONAL
DES ARTS DU MUSIC-HALL

INM

RAPPORT D'ACTIVITÉ

21

22

Table des matières

I.	L'INM en chiffres.....	3
1.	Personnels et intervenants	3
2.	Effectifs par formations	3
3.	Données pour la période 2021-2022	4
II.	Les formations.....	5
1.	Artiste interprète de Music-hall.....	5
2.	Formations préparatoires	12
3.	Formations continues	13
III.	Les projets	14
1.	Projets 2021-2022.....	14
2.	Plan 1000 jours.....	16
3.	Autres projets	19
IV.	Communication, Presse, Internet.....	22
1.	Réseaux sociaux	22
2.	Médias	23
3.	Site internet.....	23
4.	Supports de communication	24

I. L'INM EN CHIFFRES

1. Personnels et intervenants

Chiffres clés INM (2021-2022) [comparaison 2020-2021] :

- ETP 2021 (permanents) : 8,06 (dont 2,97 apprentis) [+39%]
- ETP 2021 (formateur.rices salarié.es) : 0,94 [-64%]
- Nombre heures formateur.rices (salariés + prestataires) : 3950 [+30,5%]
- Nombre de professeurs et intervenants : 59 (dont 38 femmes et 21 hommes) [+31%]

Du nouveau côté RH :

- Recrutement :
 - Arrivée d'Aurore VIGNERON à temps partiel le 1^{er} septembre 2021 (Coordinatrice pédagogique - professeure de danse)
 - Constitution de l'équipe pédagogique de Bordeaux
- Actions vers les salariés permanents :
 - Mise en place d'un jeu de la reconnaissance (*projet mémoire de Célia BRETEAU dans le cadre de son alternance*)
 - Mise en place du Noël des salariés (chèques cadeaux)

2. Effectifs par formations

Formations	Durée	Nombre d'heures/an	Statut	Effectifs 2020-21	Effectifs 2021-22	Effectifs Prévisionnels 2022-23
Études et arts de la scène	1 à 3 ans	180h	Lycéen	21	15	14
Préparation à l'EAT jazz	1 an	580h	Stagiaire de la formation professionnelle	11	11	10
Passerelle vers l'apprentissage <i>[Le Mans]</i> <i>[Bordeaux]</i>	1 an	400h	Stagiaire de la formation professionnelle	12	21 <i>[14]</i> <i>[7]</i>	12
Apprentissage Artiste interprète de Music-hall <i>[Le Mans]</i> <i>[Bordeaux]</i>	2 ans	520h	Apprenti	23	25	29 <i>[24]</i> <i>[5]</i>
Formation professionnelle continue	Selon projet	Selon projet	Stagiaire de la formation professionnelle	2	7	15
Total				69	79	80

3. Données pour la période 2021-2022¹

a) Heures réalisées par formation

Formation	Heures réalisées (Dont travaux personnels dirigés, soutiens individuels et projets hors programme de formation)
Études et Comédie/Chant (Lycée)	232
Études et Danse (Lycée)	206
Formation technique du danseur (EAT)	711
Prépa Artiste interprète de Music-hall (Le Mans et Bordeaux)	1323
Artiste Interprète de Music-hall (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année)	1599
Effeillage Burlesque	35
Total général	4106 [+39 %]

Explication de l'augmentation :

- Ouverture d'une formation prépa « artiste interprète de Music-hall » à Bordeaux
- Reprise totale de la formation « études et arts de la scène » au Lycée, fortement impactée dans le contexte Covid 2020-2021
- Une formation professionnelle supplémentaire (effeuillage burlesque)

b) Heures apprenants et absences

Total heures de formation/apprenant : 42287 heures

	Nombre d'heures	Pourcentage par rapport au total d'heures/apprenants
Total heures absences justifiées	2096,75	4,96%
Total absence injustifiée	327,5	0,77%
Total heures absences	2424,25	5,73%

Il y a donc **moins de 1% d'absences injustifiées** au sein de l'ensemble des formations.

c) Évaluation des formations (enquête de satisfaction)

Les enquêtes de satisfaction effectuées à chaud auprès de tous les apprenants en fin de formation révèlent un **taux de satisfaction global de 100%** (les apprenants déclarent être globalement satisfaits et, majoritairement, très satisfaits de la formation).

¹ Note : Toutes les données sont extraites du logiciel de gestion ERP Yparéo.

II. LES FORMATIONS

1. Artiste interprète de Music-hall

a) Passerelle vers l'apprentissage

LE MANS

14 stagiaires ont intégré la formation en octobre 2021 dans le cadre de d'une POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective) portée par l'AFDAS, financée par la Région Pays de la Loire et Pôle emploi.

Taux de prise en charge : 15 euros de l'heure par stagiaire pour un maximum de 400 heures pour 14 stagiaires.

2 stagiaires ont intégré le groupe de formation hors du dispositif POEC.

3 mois après la fin de la formation, les résultats sont positifs avec **81% de réussite** : Sur 16 stagiaires, 15 ont validé l'entrée en formation « Artiste interprète de Music-hall » en septembre 2021 et 13 ont obtenu une promesse d'embauche en contrat d'apprentissage.

À noter que :

- 1 stagiaire a décidé de se réorienter et a abonné la formation le 05/01/2022
- 1 stagiaire a refusé une proposition de contrat d'apprentissage et s'est insérée professionnellement (Danseuse professionnelle au Puy-du-Fou / régime intermittence du spectacle)
- 2 stagiaires étaient à la recherche d'un employeur

NOM Prénom - Prépa AMH 2021-22 :

- Dispositif POEC : ALLARD Lee-Lou ; BAEHR Aglaée ; CASSOU Leïlou ; COULON Agathe ; DANIAUD Lauréline ; DECROIX Leonie ; DOS SANTOS Joana ; GALARD Louise ; MONDY Lisa ; PATAULT Éloïse ; POIRIER Éric ; TEIXEIRA Tony ; TURON Julia ;
- Hors dispositif POEC : MONÉGER Manon ; VIDAL-NAQUET Rose

BORDEAUX (ouverture 2022)

7 stagiaires ont intégré la POEC Artiste Interprète du Music-Hall. Cette Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) est portée par l'AFDAS et financée par Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine avec une durée de formation concentrée sur 12 semaines, avec une moyenne de 35 heures de cours par semaine, du 28 février au 20 mai 2022.

Avec une formation accélérée et concentrée sur 3 mois, les résultats sont très positifs pour un lancement avec un **taux de réussite de 71%** : 5 stagiaires ont été admis en apprentissage pour la rentrée 2022.

Les 2 autres stagiaires, âgés de plus de 26 ans ont choisi de reprendre une activité professionnelle, forts de leurs nouvelles compétences professionnelles en danse, chant et comédie.

Sur les 5 stagiaires admis en apprentissage, 3 ont accepté un contrat à l'ALCAZAR, nouveau cabaret créé en septembre 2022 à Bordeaux.

Les 2 autres stagiaires ont souhaité ne pas poursuivre la formation en apprentissage et travailler sur leur projet artistique.

NOM Prénom - Prépa AMH 2022 :

KEBIR Agathe ; TURPAIN Jade ; DUBOIS Emmy ; CHARBONNIER Margaux ; JAFFAR Nayoum ; CHAUMET Maëlys ; LOISEAU Margot.

b) Apprentissage – Artiste interprète de Music-hall

Les chiffres de l'apprentissage

Informations publiées chaque année relatives au taux d'obtention des diplômes ou au taux de rupture des contrats d'apprentissage :

- **100% d'obtention du diplôme en 2022** : 13 diplômés sur 13 candidats (statut apprenti)
- Taux de poursuite d'études : 0,00 %
- Taux d'interruption en cours de formation : 4,00 %
- Taux de ruptures² 2021-22 (effectif 25 apprentis) : 4,00 %
 - Nombre de ruptures nettes : 1 (AMH1) ; 0 (AMH2)
 - Nombre de ruptures relatives (suivie d'un contrat avec un nouvel employeur) : 0 (AMH1) ; 0 (AMH2)
 - Nombre de ruptures suite au passage de l'examen de certification : 1

Aides au permis : 2 apprentis ont sollicité et obtenu les aides au permis de conduire.

Kit apprentis : Les apprentis 1^{ère} année ont bénéficié d'un Kit d'apprentissage financé par l'OPCO AFDAS d'une valeur de 243,30 € par apprenti (*chaussures et vêtements spécifiques, clé USB, matériels de répétitions*). Des axes d'amélioration du kit ont été déterminées : achat de maquillage de scène et de collants.

Les effectifs, statuts et employeurs

1^{ère} année (Promotion 2023) :

12 apprenants (10 femmes / 2 hommes) en formation par apprentissage 1^{ère} année :

- 11 apprenti.es avec LF Productions
- 1 apprenti avec le Cabaret le Live

NOM Prénom : ALANOIX Johanna ; BAUMANN Marie-France ; BILANGE Camille ; BLANCHET Stylver ; CHEVALOT Clara ; CLINCHANT Florine ; COLINET Valentine ; GODET Lisa ; LINA Lorie ; PASADAS Quentin (*rupture le 02/10/2021*) ; PASTORE Annabelle ; TOUCHARD Lila.

² Mode de calcul des Taux de rupture : Nombre de ruptures nettes avant obtention de l'examen (année N) / Effectif apprentis maximum remonté entre septembre et décembre (année N). Les ruptures sont étudiées par année scolaire.

2^{ème} année (Promotion 2022) :

13 apprenants (8 femmes / 5 hommes) en formation par apprentissage 2^{ème} année :

- 10 apprenti.es avec LF Productions
- 1 apprentie avec le Live Cabaret
- 1 apprenti avec l'Étincelle
- 1 apprentie avec La Plume Rouge

NOM Prénom : AMAT Anaïs ; BOURDON Camille ; CERTAIN Lore ; FARCY Mélina ; HAMADA Yannis ; HOUSSIN Eugénie ; LECOQ Alexandra ; LO SURDO Angèle ; MORIN Jocelyn ; ORAIN Valentin ; PIQUER Gautier ; SAVARY Maxime ; THOMAS Abigaël.

Le jury de certification 2022

L'examen pour la certification professionnelle d'Artiste interprète de Music-hall inscrite au RNCP (registre national des certifications professionnelles) s'est déroulé le mardi 10 mai 2022 de 9h à 22h au Cabaret Le Pâtis - 38 Rue d'Eichthal, 72000 Le Mans.

Le jury était composé de :

- **Professionnels - représentant salarié :**
 - ✓ Bruno Agati – Artiste, chorégraphe et metteur en scène
 - ✓ Fabian Richard – Artiste, comédien et chanteur
- **Professionnels - représentant employeur :**
 - ✓ Blandine Harmelin – Directrice artistique du Groupe Barrières
 - ✓ Julien Bassouls – Directeur de projet
- **Pédagogues :**
 - ✓ Pascal SUAL – *Référent projet pluridisciplinaire*
 - ✓ Prunella RIVIERE – *Référente projet pluridisciplinaire*
- **Direction artistique et pédagogique de l'INM :**
 - ✓ Carole Gouvazé – *Responsable des études de l'INM*

Enquête d'insertion 2021 (promo 2017-2018-2019)

Résumé de l'enquête

Cf. Synthèse en annexe

L'insertion professionnelle est stable sur l'ensemble des 3 promotions qui ont fait l'objet de cette enquête d'insertion :

- Tous les certifiés des 3 dernières promotions exercent 6 mois après l'obtention de la certification les activités visées sans pour autant avoir encore obtenu pour certains le régime d'intermittent du spectacle (3 personnes sur 19 avaient obtenu le régime et 14 sur 19 étaient en cours d'obtention).
- En septembre 2021, pour les 3 promotions, tous les titulaires exerçaient les activités visées par la certification. 13 personnes sur les 19 exerçaient même une fonction supérieure avec un rôle de capitaine, de meneur de revue ou une activité de chorégraphe du spectacle en complément de son rôle d'artiste.

- 17 sur 19 avaient obtenu le régime d'intermittent, 1 sur 19 avait un statut de CDD et 1 était en cours d'obtention du régime d'intermittent avec un nombre de cachets de 70 (voir fiches insertion par promotions). Note : Le titulaire en cours d'obtention du régime d'intermittent remplit les conditions d'heures de travail et de cachets pour l'obtenir mais est en cours de régularisation de son titre de séjour pour pouvoir déposer son dossier.

L'INM obtient donc **100% d'insertion professionnelle** sur ces 3 promotions.

c) Les actions d'amélioration continue

Action n°1 : Formalisation du rôle de référent et création de l'équipe de référents par discipline : danse, chant, comédie et pluridisciplinaire.

Missions du référent « discipline » :

- Proposer l'évolution des contenus de formation dans leurs disciplines
- Définir et suivre (pour sa discipline) le plan individualisé de formation (PIF) des apprenants
- S'assurer de l'accompagnement individualisé de l'apprenant
- Procéder aux évaluations formatives des apprenants
- Participer à l'évaluation du dispositif de formation
- Échanger sur l'évolution des besoins de la profession afin de dispenser une formation au plus près des problématiques du métier d'artiste interprète de Music-hall
- Proposer les intervenants dans sa discipline

Activités du référent « discipline » :

- Préparer et animer 2 réunions par an avec les intervenants dans sa discipline pour :
 - Échanger sur les groupes de formation et favoriser l'individualisation des parcours
 - Proposer des évolutions dans la formation (Réflexion autour de la discipline en lien avec la réalité du métier) et faire évoluer les contenus.
- Remonter les informations à la responsable pédagogique en amont ou lors des réunions collectives des référents (2 par an).

Action n°2 : Évolution des évaluations formatives et des contenus de formation

- **Mise en place d'une mise en situation professionnelle avec les apprentis 1^{ère} année**

Dans l'objectif de renforcer le lien emploi-formation, il est ajouté une mise en situation en mars de la première année d'apprentissage.

Les apprentis présentent à leur maître d'apprentissage (et/ou tuteur) plusieurs formes artistiques :

- Une forme dans une discipline complémentaire
- Une forme pluridisciplinaire

L'occasion de faire un point, en dehors des visites en entreprise, sur les compétences pouvant être développées chez l'employeur durant l'été et la 2^{ème} année.

- **Modification du contenu de l'évaluation formative de novembre des apprentis 1^{ère} année**
Les référents ont décidé de faire évoluer la description des épreuves de cette évaluation. Il s'agit pour l'année 2021-2022 de demander aux apprentis de préparer 1 petite forme dans chaque discipline (danse, chant et comédie) avec cet élément nouveau : l'obligation de faire des propositions bien distinctes dans le choix des univers artistiques et émotions présentées.

L'objectif étant d'apporter plus de précisions dans les attentes de l'évaluation et de disposer de plus d'éléments pour la construction du PIF (plan individuel de formation).

- **Ajout d'un entretien en novembre sur le projet professionnel avec les référents pour les apprentis de 2^{ème} année**

L'objectif est de faire évoluer le PIF de chaque apprenti et d'adapter son accompagnement en adéquation avec son projet professionnel.

- **Ajout d'un module en comédie avec Antoine Leveau pour la classe PRÉPA AMH :**

Objectif : Renforcer l'imaginaire et le lâcher-prise afin de favoriser le développement de la personnalité artistique et permettre une meilleure gestion du stress lors des auditions pour un contrat d'apprentissage.

Action n°3 : Une équipe pédagogique renforcée

- Pascal Jacob (De l'histoire de l'art à l'histoire du music-hall) : module de 36 heures répartie sur les 3 niveaux de formation
- Laura Bensimon (Stratégie et organisation de recherche d'emploi) : intervention de 3h sur la gestion administrative spécifique au métier d'artiste
- Léa Fayard (Pratique rythmique et instrumentale) en remplacement de Yoann Launay
- Amala Landré (Polyphonie) en remplacement de Manu Inacio

d) Les projets et temps forts de l'année 2021-2022

Action n°1 : Reprise des scènes JAM (annulées depuis mars 2020 à cause de la réglementation pour limiter les risques liés au Covid-19)

JAM (jeunes artistes de Music-hall), ce sont 4 scènes ouvertes de janvier à avril dédiées aux apprentis, pouvant s'ouvrir aux apprenants en prépa. Elles sont ouvertes au grand public et se déroulent au Cabaret le Pâtis dans des conditions techniques professionnelles. L'entrée est gratuite, un chapeau est proposé à la sortie pour concourir à l'achat de matériels ou aux sorties pédagogiques.

Pour un JAM, l'organisation est la suivante :

- Proposition libre des apprenants aux référents (15 jours avant la scène ouverte)
- Les référents sélectionnent les projets selon leur maturité en tenant compte des objectifs individuels de formation des apprentis et donnent des axes de progression.
- Les apprenants travaillent en autonomie et selon les axes de progression donnés par les référents. Ils fournissent une conduite lumière et son de la petite forme au technicien.
- Un filage (répétition) est organisé la veille de la scène ouverte. Des dernières recommandations sont faites par les référents.

- La scène ouverte a lieu devant un public le lendemain après les dernières balances son et ajustements lumières.

Pourquoi JAM ?

C'est un outil pédagogique dont les objectifs sont multiples et concourent selon le parcours d'apprentissage de chacun à :

- Développer les compétences scéniques
- Se confronter pour la 1^{ère} fois à un public dans une discipline artistique complémentaire
- Développer les capacités de travail en collectif
- Développer ou affirmer sa singularité artistique

Nouveauté 2022 : Les apprenants sont plus autonomes dans la préparation du spectacle. Les maître.esses de cérémonie doivent organiser la conduite entière du spectacle.

Action n°2 : Rencontre entre les apprenants du Mans et de Bordeaux

L'INM a organisé le déplacement des stagiaires de Bordeaux au Mans.

Les 7 stagiaires de Bordeaux et les apprenants du Mans se sont rencontrés en mai 2022 au Mans et une stagiaire de Bordeaux a participé au spectacle de l'INM au Cabaret Le Pâtis.

Les objectifs étaient de réunir les apprenants, favoriser les échanges, la transmission entre pairs et valoriser l'ouverture de la formation à Bordeaux.

Action n°3 : Reprise du CAP (comité artistique et prospectif) – annulé en 2021 dans le contexte Covid

En lien avec les derniers échanges du CAP 2020 sur l'accompagnement des apprenants vers la création, nous avons souhaité approfondir ce sujet.

L'INM et ses partenaires pensent (*depuis déjà longtemps*) que la création dans le domaine du music-hall est un vrai sujet, une étude du ministère de la culture (DGCA) en cours de réalisation est la preuve de cette dynamique.

Des structures comme la Cité du Music-hall, et ses associés l'INM et LF Productions, se donnent les moyens d'accompagner les créateurs pour favoriser l'émergence de nouvelles formes. C'est pourquoi l'INM a présenté le matin les outils mis en place et les réflexions « en l'état ». L'objectif de cette journée était de nourrir ces réflexions menées en interne en s'inspirant d'autres modèles (comme le cirque) et des expériences des participants.

Personnes présentes le 31 mai 2022 :

Partenaires employeurs (dirigeants et tuteurs/chefs de projets)

- Thibaut Heuzard (Le Mans) : Directeur de La Flambée Productions (72)
- Tom Pédémas : assistant de production de La Flambée Productions (72)

Professionnels du Cirque et du Music-hall

- Frédéric Colnot (Paris – France) : Attaché de production au Cirque d'hiver Bouglione

- Pascal Jacob : directeur artistique du Cirque Phénix et du Festival Mondial du Cirque de Demain
- Donald B. Lehn (Madrid – Espagne) : Ex-directeur de l'école de Cirque Carampa à Madrid
- Jérôme Marin : Cabarettiste
- Thierry Oustrilla (Paris – France) : Ex-directeur de scène du Moulin Rouge
- Carlos Vianna (Châtellerault – France) : Directeur général et pédagogique de l'Ecole Nationale de Cirque de Châtellerault

Représentants de structures en lien avec la profession

- Denis Legall : Directeur régional chez Les Compagnons du Devoir

Associés de la SCIC Cité du Music-hall et des arts populaires

- Blandine Hatton (Le Mans – France) : Chargée de médiation culturelle et de relation avec le public de la SCIC
- Alain Heuzard (Le Mans – France) : Président de La Flambée Productions et de la SCIC, administrateur de l'INM

Membres du conseil d'administration de l'INM

- Patrick Ferrier (Le Mans – France) : Président de l'INM
- Jean-Jacques Merny (Le Mans – France) : Trésorier/administrateur de l'INM
- Gaëtan Priout (Le Mans – France) : Secrétaire/administrateur de l'INM

Personnels et intervenants de l'INM

- Carole Gouvazé : Responsable pédagogique et artistique
- Marion Louveau : Directrice
- Nathalie Milsent : Chargée de mission – développement des formations
- Xavier Rodriguez : bénévole de la structure INM à Bordeaux
- Pascal Sual : Intervenant et référent « projets pluridisciplinaires »
- Maëlle Thouzeau : Chargée de la qualité

Ordre du jour :

- Point d'actualité INM
- Rappel des missions de l'INM au sein de la Cité du Music-hall
- Présentation du dispositif ELAN ! : soutien à l'émergence artistique
- Présentation du projet immobilier de la Cité du Music-hall

2. Formations préparatoires

a) Études et arts de la scène au Lycée

Cette formation a été fortement impactée par le Covid-19. Malgré cela, l'INM a maintenu la formation et l'ouverture du nouveau parcours « Études et comédie/chant ». Le remplissage reste perfectible.

Effectifs 2021-2022 :

- 9 élèves en « Études et danse »
- 6 élèves en « Études et comédie/chant »

Aurore Vigneron a pris la coordination de ces formations en février 2022.

Pour créer du lien entre les deux parcours et développer les compétences pluridisciplinaires dès le lycée, un atelier pluridisciplinaire a été mis en place dès le 1^{er} semestre 2022, dirigé par Amala Landré et Mirousha Thomann. Ce premier atelier a obtenu de bons résultats et a été présenté lors des évaluations finales en public devant les parents et partenaires pédagogiques.

À noter que 3 élèves de Terminale en « études et danse » ont passé avec succès l'audition pour la formation technique du danseur (prépa EAT jazz). La logique d'orientation professionnelle fonctionne. Nous aurons des premiers résultats sur les poursuites de parcours après « études et comédie/chant » en 2023.

b) Formation technique du danseur – Prépa EAT Jazz

En 2021-22, 11 personnes ont suivi la formation technique du danseur dont :

- 2 stagiaires avaient déjà obtenu l'EAT jazz mais avait besoin de développer des compétences techniques
- 1 stagiaire a abandonné la formation (changement d'orientation)

L'objectif de cette formation est la progression technique du danseur que l'on valide par un examen organisé par le ministère de la Culture : EAT (examen d'aptitude technique).

En 2022, l'examen a été organisé par le ministère de la Culture à distance. Les candidats devaient envoyer les vidéos des épreuves. Ils ont été accompagnés dans cette démarche et l'INM a sollicité un vidéaste pour obtenir une belle qualité d'image.

Les résultats ont été diffusés le 8 juin 2022 : 7 candidats sur 8 présentés ont obtenu l'EAT, soit **87,5% de réussite**. Un résultat exceptionnel au regard des résultats nationaux aux alentours de 33%.

c) Les projets et temps forts

Concours

7 stagiaires en formation EAT ont participé en individuel au concours de la CND (confédération nationale de danse) et ont obtenu de très bons résultats dans la catégorie EAT :

- CND régional : 6 premiers prix
- CND national : 2 premiers prix

Spectacles

Dans l'objectif de favoriser la confrontation avec le public et l'expérience de la scène, les stagiaires en formation « études et danse » et en « prépa EAT » ont participé au spectacle de Patricia Zali à la salle des Concerts en mai 2022 et lors de « SPLASH » - 10^{ème} édition – le spectacle dédié à la formation EAT.

d) Les actions d'amélioration continue

Favoriser la pluridisciplinarité

De manière générale, l'amélioration des formations préparatoires consiste en une orientation de plus en plus pluridisciplinaire, que ce soit au lycée ou en EAT.

Il s'agit de conserver le même niveau d'exigence dans le cœur de métier tout en sensibilisant à l'apport des compétences liées à la pluridisciplinarité. C'est une source de richesse technique et artistique au service du développement de la personnalité, tout en étant un atout différenciant pour la poursuite de formation et l'insertion professionnelle.

Après quelques expérimentations en 2021-2022, les programmes de formation seront adaptés dans ce sens.

Un projet à construire : l'ouverture d'une formation préparatoire comédie/chant

Pour sécuriser les parcours des stagiaires et pouvoir proposer un accompagnement professionnel à un public plus large, l'INM souhaite ouvrir une formation préparatoire comédie/chant. Il s'agirait d'une mise à niveau technique pour poursuivre une formation à l'INM (artiste de music-hall) ou dans une autre école supérieure artistique en chant ou en jeu.

3. Formations continues

En 2021-2022, une formation professionnelle « Effeillage Burlesque » s'est déroulée en novembre 2021 à Bordeaux. 7 stagiaires ont effectué la formation, dont une apprentie dans le cadre de la personnalisation des parcours.

- ➔ + d'informations sur l'offre de l'INM : Projets ➔ Projets 2021-2022 ➔ développement de la formation continue.

III. LES PROJETS

Projets 2021-2022 :

- Renouvellement de la certification « Artiste interprète de Music-hall (en cours)
- Développement de la formation continue

Rappel des projets INM – Plan 1000 jours (cf. AG 2022) :

- Plan de développement des compétences internes (financement OPCO)
- Mise en œuvre du projet visibilité / sourcing
- Développement/préparation des formations aux métiers de la loge / métiers techniques pour l'entrée dans le nouveau lieu de la Cité du Music-hall (2024-2025)
- Développement de l'ancrage national

1. Projets 2021-2022

a) Certification professionnelle « Artiste interprète de Music-hall »

Renouvellement de la certification au RNCP

Suite au refus d'enregistrement lors de la commission du 16 juin 2021, l'équipe a mobilisé ses ressources dès juillet pour travailler à nouveau le dossier, accompagné par un consultant. Nous avons repris quasiment à zéro les enquêtes d'insertion professionnelle et défini une méthode de calcul des rémunérations en cohérence avec le régime particulier d'intermittent du spectacle. Nous avons mené de nouveaux entretiens avec des professionnels, en complément de ceux déjà menés auparavant pour la certification enregistrée en 2016, pour affiner notre approche. Nous avons également revu l'ingénierie de la certification.

Le dossier (n°18873 – Artiste interprète de Music-hall) a été déposé le 23 décembre 2021 et notifié recevable le 12 janvier 2022. Ce dossier est passé en commission le 19 juillet 2022 avec une décision d'ajournement.

« La Commission a considéré, en première analyse, que votre dossier de demande ne répondait pas complètement en l'état aux critères d'enregistrement fixés par l'article R. 6113-9 du code du travail, elle a donc prononcé un ajournement pour que vous puissiez améliorer le dossier en apportant des éléments complémentaires, en sachant que :

- *l'articulation et la validation autonome des blocs de compétences doivent être précisées ;*
- *les conditions de recevabilité du dispositif de VAE ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur ;*
- *le référentiel d'activité dépeint insuffisamment les situations de travail, ce qui entraîne des incohérences entre le référentiel de compétences et les référentiels d'activité et blocs de compétences ;*

Les éléments complémentaires de votre dossier doivent être communiqués à France compétences, par le biais de la téléprocédure qui vous a permis le dépôt de votre demande, au plus tard le 2 novembre 2022. Au-delà de cette échéance, sauf abandon de votre demande, votre dossier sera reprogrammé en l'état pour un nouveau passage en commission. »

Après un investissement à souligner de l'équipe, l'INM a déposé les éléments complémentaires le 31 août 2022. Le dossier a reçu une décision d'enregistrement lors de la commission du 29 septembre 2022.

Le titre « Artiste interprète de Music-hall » est enregistré au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) pour 3 ans. [RNCP36918 : Artiste interprète de Music-hall](#)

Niveau de Prise En Charge applicables pour les contrats d'apprentissage

France compétences met à disposition des acteurs de l'apprentissage l'ensemble des niveaux de prise en charge applicables aux contrats d'apprentissage par diplôme ou titre et par branche professionnelle dans le cadre d'un référentiel unique. Ce dernier est régulièrement mis à jour.

Le NPEC du titre était de 13680 euros. Selon l'arrêté du 31 août 2022, notre NPEC est désormais de 14741 euros (soit + 1061 euros). Pour la branche professionnelle du spectacle vivant, ce NPEC est de 15000 euros (soit + 1320 euros).

b) Développement de la formation continue

Appel à projets de l'AFDAS

Suite à la réponse aux appels à projets de l'AFDAS, l'INM a obtenu le référencement de 3 formations professionnelles. Ce travail a été effectué sur 2020-2021 et les formations programmées sur 2021-2022 :

- Jeu clownesque (91h) → Annulé faute de candidat et reprogrammé 3 fois
- Stage d'exploration instruments et voix (105h) - Annulé faute de candidat et reprogrammé 3 fois → Prochaine session à Nantes du 20 février au 10 mars 2023
- Création chorégraphique pluridisciplinaire (35h) - Annulé faute de candidat et reprogrammé 1 fois → Prochaine session au Mans du 24 au 28 avril 2023

À ce jour, les formations n'atteignent pas le remplissage escompté, le positionnement de l'INM étant nouveau sur ce champ, un travail de fond sur l'analyse des besoins et la visibilité de l'offre de l'INM est nécessaire.

Catalogue des formations courtes

L'arrivée de Nathalie Milsent en juin 2021 a permis l'élaboration d'un premier catalogue de formation continue de l'INM.

En complément des formations AFDAS, l'INM propose plusieurs formations professionnelles courtes :

- Effeuillage burlesque (35h) → prochaine session au Mans du 16 au 20 janvier 2023
- Danse cabaret (32h) → Annulé et reprogrammé 2 fois
- Chant en collectif (35h) → Annulé et reprogrammé 2 fois

- Perfectionner sa pluridisciplinarité en tant qu'Artiste Interprète du Music-Hall (35h) → session prévue au Mans du 21 au 25 novembre 2022 / pas de candidats à ce jour
- 2 formation/conférence à distance : « S'initier au régime de l'intermittence » (3h) et « Je crée ma structure » (3h)

2. Plan 1000 jours

Le plan 1000 jours de l'INM correspond au plan de développement inhérent à la place de l'INM au sein de la Cité du Music-hall et des arts populaires.

a) Plan de développement des compétences internes

Prestation de Conseil en Ressources Humaines

La Prestation de Conseil en Ressources Humaines (PCRH) permet à l'entreprise de bénéficier d'un accompagnement en ressources humaines réalisé par un prestataire et cofinancé par l'Etat. Cet accompagnement personnalisé aux TPE-PME permet de répondre à leurs besoins en matière de gestion des ressources humaines (RH) et de les encourager à adapter leurs pratiques à leurs besoins et de leur permettre de trouver l'appui et les conseils nécessaires pour structurer leur fonction RH.

En lien avec AKTO, une PCRH a été validée par convention le 14 juin 2022.

L'accompagnement se déroulera jusqu'en décembre 2022 maximum est totalement financé.

Accompagnement prévu sur :

- Recrutement et intégration des salariés dans l'entreprise
- Organisation du travail
- Professionnalisation de la fonction RH dans l'entreprise
- GPEC

Dispositif Local d'Accompagnement

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

Le diagnostic et le cadre de l'accompagnement a été finalisé et validé en juillet 2022. Cet accompagnement démarrera selon les réponses de l'appels à projet et avant le 31 décembre 2022.

Lancement d'un plan de formation en interne

L'INM lance un plan de développement des compétences au sein de l'INM. Que ce soit par recrutement, plan de formation en interne ou évolution des postes en place.

Ce travail s'effectuera progressivement avec 3 jalons : septembre 2022, janvier 2023 et septembre 2023. L'objectif est d'avoir une montée en compétences suffisante sur 2 ans pour assurer les activités et les développements de l'INM.

b) Projet « visibilité »

Enrichissement des bases de données

Un travail a été mené d'avril à juin 2022 pour enrichir la base de données des contacts de l'INM.

Voici le récapitulatif du nombre de contacts par catégorie :

Cabarets de France actualisés	209
Fédération Française de Danse	1564
Écoles de Danses/Chant/Théâtre en France	154
Conservatoires Nationaux	372
Artistes professionnels en France	4975
Collèges de Sarthe	77
Arts du Spectacle dans l'Enseignement Supérieur (Universités)	21
Structures d'insertion à l'emploi	1554
Universités, Centres de Formation UE	52
Universités, Centres de Formation Monde Entier	172
Total	9150

Stages nationaux

Mise en place et préparation de la première programmation de stages nationaux sur 2022-2023. Ce projet est piloté par Aurore Vigneron, coordinatrice et formatrice à temps partiel sur 2021-2022 et à temps plein à compter du 1^{er} septembre 2022.

Programmation 2022-2023 :

- Le Mans en septembre 2022 et en février 2023
- Bordeaux en octobre 2022 et en avril 2023

Premiers intervenants programmés : Anthony Despras, Jordan Boury, Katia Benbelkacem, Julien Ramade, Betty Crispy, Julie Sicard et Rachel Valery. Orienté danse pour le moment, ces stages prendront une dimension pluridisciplinaire dans le temps.

L'objectif de ces stages est d'accroître la visibilité de l'INM par :

- la renommée des intervenants et la mise en réseau
- la venue de professeurs de danse et de leurs élèves
- l'offre de bons pour des stages gratuits lors de concours
- la production de contenus pour les réseaux

La mesure du résultat de cette action pourra se faire à l'issue de la période 2022-2023.

Partenariat CND

Avec l'arrivée d'Aurore Vigneron et la reprise des concours de danse, il a été décidé de relancer la présence de l'INM lors ces évènements.

Les élèves en formation technique du danseur ont participé au concours régional de danse des Pays de la Loire 2022 (*cf. Les projets et temps forts des formations préparatoires*).

Il a été annoncé que le concours national de danse 2023 se déroulerait en région Pays de la Loire. À cette occasion et en lien avec le Président de la CND PDL (Swann Gougeon), nous avons amorcé un partenariat conventionné pour mettre en lumière l'INM lors de ces évènements en 2023. L'enjeu sera de présenter une pièce chorégraphique originale de 8 minutes en mai 2023 devant 4000 danseurs sur 4 jours.

c) Développement/préparation des formations aux métiers de la loge / métiers techniques

Ce projet est prévu pour l'installation dans le projet immobilier porté par la Cité du Music-hall et des arts populaires.

Les pistes ci-dessous devront être approfondies dans le cadre d'une étude : décors (*peinture, métallerie, menuiserie, etc.*), accessoires, costumes (*couture, broderie, habillage, plume, structure, etc.*), perruque, coiffure et maquillage.

Après des échanges avec des professionnels, nous avons constaté une demande et un manque de ressources humaines qualifiées :

- Dans des métiers d'excellence (de niche) pour des grands cabarets et productions de spectacles de music-hall (*plumassier, bottier, brodeur, etc*)
- Dans des métiers polyvalents pour des cabarets en province, des productions de spectacles, des parcs de loisirs, etc.

Pour permettre de poser les bases de ce projet, il est prévu de démarrer avec la programmation de formations professionnelles courtes, dans le cadre du développement des compétences.

À ce jour, des partenaires sont définis et restent à poursuivre et développer :

- Raphaël Perrier (coiffure et perruque)
- Bas et Hauts (costumes et accessoires)
- L'atelier A&R (perruques et postiches)

d) Développement de l'ancrage national

Sur l'année 2021-2022, nous avons poursuivi la structuration des établissements :

- Constitution des équipes présentes sur place,
- Prise contact avec des employeurs potentiels,
- Recherche de candidats.

Bordeaux

Accord de financement de la POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) par Pôle Emploi Spectacle Nouvelle Aquitaine début décembre 2021.

La POEC s'est déroulée du 28 février au 20 mai 2022 avec une coordination pédagogique assurée par Pascal Sual, référent et formateur pluridisciplinarité au Mans depuis 10 ans.

Actions mises en œuvre :

- Janvier/février 2022 : recrutement des apprenants, en partenariat avec le Pôle Emploi spectacle régional, ainsi que de l'équipe pédagogique locale (8 formateurs locaux).
- Rencontres avec des professionnels de la région Nouvelle-Aquitaine, susceptibles d'employer des apprentis : Compagnie Anna Smile, Cabaret Saint Sébastien, Cabaret l'Exception, Théâtre des Chartrons, Le Bambino...
- Recherche de partenariats avec des écoles de danse afin de favoriser la visibilité de l'INM à Bordeaux et faciliter le sourcing de nouveaux candidats.

Projets :

- Démarrage de la première promotion « artiste interprète de Music-hall » en apprentissage le 3 octobre 2022
- Ouverture d'une nouvelle prépa en 2023

Marseille

Accord de financement de la POEC AMH obtenu en juin 2022. La formation est programmée du 28 novembre 2022 au 20 mars 2023. Les premiers contacts avec l'équipe pédagogique pressentie ont été entamés dès le mois de juillet 2022.

L'objectif sur chacun de ces sites est de déployer un parcours de professionnalisation, adapté aux spécificités des besoins en compétences artistiques locales, tout en respectant un parcours de professionnalisant, éprouvé au Mans depuis 2018, combinant prépa sur 3 à 4 mois, puis contrat d'apprentissage sur 2 ans.

3. Autres projets

a) Projet « Animateur artistique »

Rappel : Un projet de financement pour une formation « Animateur artistique » a été accepté en septembre 2021 par la Région suite à une demande de l'INM pour la mise en place d'un CARED (équivalent POEC). Un frein conséquent pour l'aboutissement de ce projet était déjà identifié : le sourcing.

Le partenaire local initial n'ayant pas poursuivi son engagement auprès de l'INM et malgré un soutien fort du financeur pour mettre en place un réseau de partenaires locaux favorisant le sourcing de candidats, ainsi que la recherche de locaux adaptés sur la région lyonnaise, l'action n'a pas pu aboutir faute de candidat.

L'INM a donc décidé, en juillet 2022, de poursuivre l'expérimentation de ce projet au Mans avec de nouveaux partenaires. Une demande de financement de POEC auprès de l'AFDAS Pays de la Loire a donc été initiée, avec le soutien de la Fédération Régionale PDL de l'Hôtellerie de

Plein Air avec pour objectif le démarrage d'une prépa Animateur Artistique au 1er trimestre 2023.

b) Participation aux actions culturelles / Collège Joséphine Baker

L'INM est engagé auprès de la Cité du Music-hall et des arts populaires pour participer à des projets transversaux, dont les actions culturelles. Notamment en favorisant la rencontres entre les apprenants de l'INM et les publics visés par La Cité du Music-hall.

Rencontre artiste en formation / collégiens

Le projet est de proposer, chaque année, à des apprentis volontaires de participer à une action culturelle au Collège Joséphine Baker ou avec les collégiens au sein de l'INM. Ce projet spécifique s'inscrit dans le cadre de l'option « Arts de la Scène » portée par La Cité du Music-hall et des Arts populaires.

L'action 2021-2022 s'est déroulée en 2 temps à l'occasion de la panthéonisation de Joséphine Baker :

- Le 23 novembre 2021, les collégiens de l'option "Arts de la Scène" ont pu rencontrer les artistes en formation professionnelle et assister à une petite forme artistique autour de Joséphine Baker. Cet événement a donné lieu à des échanges et à une séance d'improvisation pluridisciplinaire entre collégiens et artistes en formation.
- Le jeudi 2 décembre 2021, l'entrée au Panthéon de Joséphine Baker a été célébrée au Collège Joséphine Baker par de nombreuses actions. Parmi elles, la double représentation d'une petite forme créée par 6 apprentis volontaires de 2^{ème} année. Le public, installé dans la cour, a été réactif et un véritable partenaire de jeu, élément si cher au music-hall.

Passerelle collège/lycée

À l'occasion du Printemps des arts au Lycée Polyvalent Le Mans Sud, les Lycéens en « Études et Arts de la scène » ont présenté le jeudi 31 mars 2022 un condensé du travail de l'année. Les collégiens de l'option Arts de la scène du Collège Joséphine Baker étaient au 1er rang de l'amphithéâtre du Lycée pour les applaudir.

Les collégiens ont pu découvrir les performances des lycéens en danse et en chant, ainsi que des travaux en comédie et danse d'autres formations de l'INM.

À la fin de la présentation, de premiers échanges ont pu avoir lieu. Cette première expérience dans la création de liens entre le Collège Joséphine Baker et le Lycée Le Mans Sud sera développée en 2022-2023, grâce au partenariat avec la Cité du Music-hall et des Arts populaires.

c) Suivi des initiatives liées à la recherche dans le Music-hall

Séminaire : Les vendredis du Music-hall

« Le séminaire « Les Vendredis du music-hall. Héritiers, héritages du music-hall (XVIIIe – XXe siècles) » propose d'ouvrir un chantier de recherche sur le music-hall, en explorant les racines historiographiques de ce divertissement, dans le contexte euro-américain, et sur une large

période comprise entre les prémices des cafés-spectacles au XVIIIe siècle jusqu'au music-hall du XXe siècle.

Articulé autour de trois principales acceptions du music-hall (en tant que lieu, spectacle, objet patrimonial) et trois enjeux méthodologiques (documenter, identifier, contextualiser), cette manifestation scientifique souhaite impulser une recherche collective et fédérer un premier groupe de chercheurs et chercheuses spécialisé.es ou en voie de spécialisation sur ce domaine d'étude. »³

L'INM a participé à assisté à plusieurs communications et des liens se sont noués avec Camille Paillet, initiatrice de ce séminaire.

Colloque : Le music-hall après le music-hall

Du 7 mars 2022 au 9 mars 2022

« Que reste-t-il du music-hall dans la culture, quels sont ses avatars ? Ce temps fort de la semaine des Arts & Médias se propose d'étudier les spectacles contemporains - et la notion même de spectaculaire - en les mettant en perspective avec les formules ou formats du music-hall tel qu'il s'est épanoui à Paris entre la Belle Époque et la Seconde Guerre Mondiale : revues, attractions, tours de chant, opérettes, variétés, numéros de nu... De l'histoire à l'esthétique, les diverses communications garderont ainsi en commun, dans une perspective interdisciplinaire, la tension entre des spectacles évanouis, en grande partie de manière irrémédiable, et une continuité indéniable dans les formules renouvelées qui en ont constitué ou en revendiquent l'héritage. »⁴

L'INM a assisté à ce Colloque de manière complémentaire avec La Cité du Music-hall.

³ <https://www.mshparisnord.fr/event/seminaire-les-vendredis-du-music-hall-2/all/>

⁴ <http://www.univ-paris3.fr/le-music-hall-apres-le-music-hall-607842.kjsp?RH=ACCUEIL>

IV. COMMUNICATION, PRESSE, INTERNET

1. Réseaux sociaux

Pages et comptes existants :

- Facebook : Institut National des arts du Music-hall (INM) / @inm.lemans.musichall
- Instagram : INM Le Mans / @inmlemans
- Twitter : INM / @INM_LeMans
- LinkedIn : Institut National des arts du Music-hall
- Tiktok : @inmlemans

L'INM utilise principalement Facebook et Instagram. LinkedIn pour des offres professionnelles. Twitter est utilisé ponctuellement sur des projets en lien avec des élus.

Tiktok est utilisé pour mettre en avant les événements de l'INM ainsi que ses élèves.

a) Statistiques du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

Abonnés :

- Facebook : 3 264
- Instagram : 1 370
- Tiktok : 91

Sur l'année 2021-2022, l'INM a publié **203 posts** sur Facebook (116) et Instagram (87).
Sur Tiktok : 30.

Les résultats sur Facebook du 01/09/2021 au 01/09/2022 sont :

- | | |
|---|----------------------|
| - Couverture⁵ : 963 044 | - Commentaires : 340 |
| - Mentions « J'aime » : 4.509 | - Partages : 934 |
| - Clics sur le lien : 2 000 | |

Les résultats sur Instagram du 01/09/2021 au 01/09/2022 sont :

- | | |
|--|---------------------|
| - Couverture : 426 393 | - Commentaires : 52 |
| - Mentions « J'aime » : 6.979 | - Partages : 487 |
| - Clics sur le lien : 406 (uniquement story) | |

Les résultats cumulés sur ces deux réseaux sont :

- | | |
|---------------------------------|----------------------|
| - Couverture : 1 389 437 | - Commentaires : 392 |
| - Mentions « J'aime » : 11488 | - Partages : 1.421 |
| - Clics sur le lien : 2 406 | |

b) Budget

Montant total dépensé en publicité sur les réseaux : **4 206,7 euros** (pour 972 324 couvertures payées).

⁵ Nombre de personnes ayant consulté un contenu sur la Page ou portant sur la Page, notamment des publications, des stories, des publicités, des informations sociales sur les visiteurs qui interagissent avec la Page, etc.

2. Médias

a) Presse écrite

L'INM a eu **2 articles** dans la presse locale (Ouest France ; Sud-Ouest)

b) Radios

L'INM a bénéficié de **2 passages radios** : Europe et France Bleu Maine.



c) TV

2 reportages sur TV7 Bordeaux et Le monde campus mag en partenariat avec LMTV Sarthe

- [TV7 Bordeaux le 27 janvier 2022](#)
- [Le Monde, Campus Mag le 28 janvier 2022](#)

3. Site internet

a) Chiffres clés

Selon le rapport via la plateforme Wix du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 :

- **Visiteurs uniques : 1368**
- Sessions : 1 829
- Durée moyenne par session : 6min15

Principales sources de trafic par sessions :

- Google : 961
- Direct : 298
- Facebook : 291
- Instagram : 86

b) Budget

L'abonnement pour le site internet et les noms de domaine coût : **446,12 euros** par an

Refonte du site internet

<https://www.institut-national-musichall.com/>



Le site internet a une construction plus actuelle et intègre des vidéos pour plus de dynamisme. Les contenus peuvent facilement évoluer.

4. Supports de communication

a) Teasers

L'INM a sorti un teaser pour son spectacle 2022. Il a été filmé et monté par LeveauStudio → <https://www.instagram.com/p/CeD9KHVILRx/?hl=fr>

L'INM a sorti un teaser pour la formation Études et Arts de la Scène → <https://www.instagram.com/p/Ccnk00Vl-mO/?hl=fr>

b) Print et digital

Kit communication pour l'été 2022



L'INM a créé des Flyers pour la formation AMH et la formation Animateur Artistique pour être distribué par La Flambée Productions sur l'été.



En plus des flyers des cartes de visite avec QR codes qui renvoient vers le site internet, la formation AMH et la formation Animateur Artistique.

Mise en œuvre d'Emailing ciblé régulier via SendinBlue

- Total d'envois : 27 soit 2,25 en moyenne par mois
- Total destinataires : 38 648
- Total ouvertures : 8 558 soit 26,33%
- Total clics : 399 soit 1,11%
- Total désinscrits : 399 soit 1,11%
- Total Répondus : 0

Pour ce projet, un travail d'enrichissement des bases de données a été effectué, l'INM a aujourd'hui **10910 contacts classés par type**, permettant l'envoi d'Emailing ciblé (mission locale, CIO, Collège, compagnies, cabaret, production, artiste, écoles artistiques, etc.).

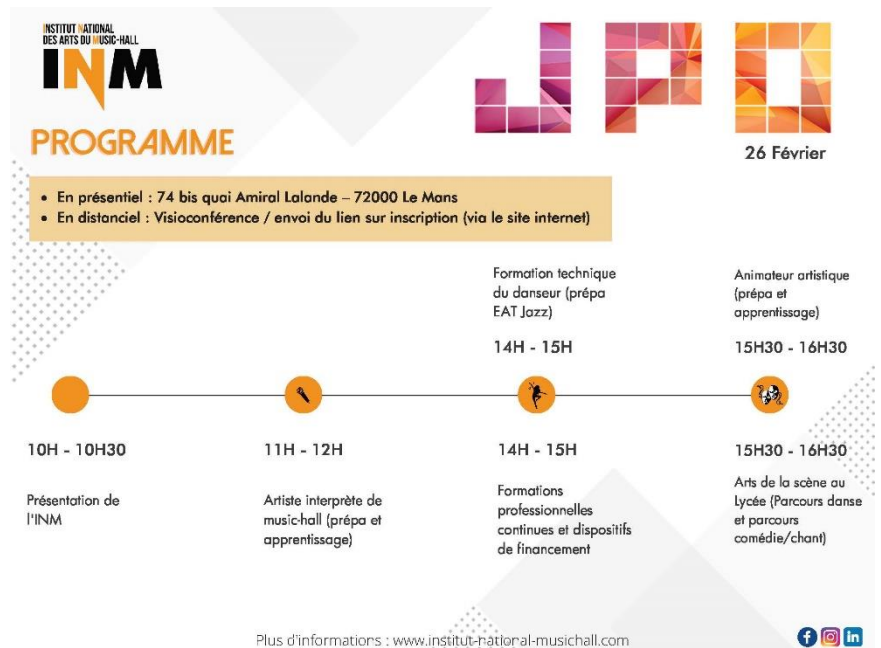
c) Évènements

Journée Portes ouvertes

En présentiel ou en distanciel :
26 février 2022.

L'INM comptait 41 personnes inscrites pour cette journée (en présentiel ou distanciel).

Les présentations se déroulaient des les salles de formation et pouvaient être suivies en ligne via Zoom. Les liens étaient envoyés aux personnes inscrites en amont par un formulaire sur le site internet.



Auditions

Audition pour les formations préparatoires :

- Études et arts de la Scène : 12 mars 2022
- Formation technique Danse (EAT) : 11 juin 2022

Auditions nationales pour la formation « Artiste interprète de Music-hall » :

- 15,16 et 17 avril 2022 (Le Mans),
- 27 et 28 avril 2022 (Bordeaux),
- 17 juin 2022 (Marseille)

Spectacles INM 2022



➔ SPLASH (spectacle des danseurs en prépa EAT)
2 représentations dans les locaux de formation (Esplanade) le 21 mai à 15h et 20h.

➔ Spectacle des « artistes interprète de Music-hall »
2 représentations au Cabaret le Pâtis (30 et 31 mai 2022 à 20h)
La séance du 31 mai était proposée en **live streaming** (1 124 visionnages)

